



VAL-DE-VESLE



Fiche d'identité

STRUCTURE

Val-de-Vesle

TYPE DE COLLECTIVITE

Commune rurale (922 hab)

LABEL

Reconnaissance
Territoires Engagés
pour la nature 2020



AUTRES LABELS

Commune nature niveau 2
Meilleur Village pour la
biodiversité 2021 du concours
Capitale française de la Biodiversité

Contact

Mairie de Val-de-Vesle : Serge HIET
Maire

serge.hiet@wanadoo.fr

16 rue du Général de Gaulle
51360 VAL DE VESLE

Tél: 03 26 03 91 18

www.valdevesle.fr



Territoire

Val-de-Vesle fait partie d'une des plus grandes régions naturelles du Grand Est, la Champagne crayeuse.

Grâce à sa vaste étendue, ses rivières (Vesle et Prosne), son marais (site Natura 2000), ses parcs et ses arbres remarquables, la Commune est dotée d'un riche patrimoine naturel pour lequel de nombreuses actions sont mises en œuvre dans un objectif de préservation et de valorisation.

Enjeux territoriaux

La commune détient plus de 170 ha de terres agricoles en pleine propriété. Une réflexion est engagée quant à une stratégie foncière pour répondre aux enjeux environnementaux. La biodiversité est un enjeu prioritaire pour la commune.

De nombreuses actions ont été réalisées pour préserver le patrimoine naturel et valoriser la biodiversité auprès des habitants et les impliquer dans la démarche, comme la création d'un parc paysager et de sentes piétonnes, l'aménagement du jardin de la biodiversité, la mise en place d'une trame noire, le renforcement des trames vertes et bleues par la mise en place d'un réseau de mares, par la plantation de haies et la création de 4 vergers communaux. Aussi, la commune a pour objectif de restaurer et sanctuariser la zone humide du Marais remarquable de Courmelois dans le prochain PLU Intercommunal.

Résumé du plan d'actions

La commune a candidaté à TEN sur la base de ses nombreuses actions en faveur de la biodiversité, de son projet dans le cadre de l'Appel à projets trame verte et bleue avec la LPO.

